

COMMUNE DE POISSON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUILLET 2015 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc, AUPECLE Mathilde, LORTON Corinne, BRIVET Isabelle, DESCHARMES Frédéric, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : SOLEYMIEUX Aimé **Absent(s) :** Néant **Secrétaire de séance :** PLURIEL Dominique

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 25/06/2015.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire donne connaissance au CM du courrier émanant de M. le Président de la Communauté de Communes portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale. Un pourcentage du produit des impôts fonciers perçus par la Communauté peut être reversé au profit des communes membres par le biais de la "dotation de solidarité" ainsi créée.

Le CM, à l'unanimité des membres présents :

- délibère favorablement pour modifier les statuts afin de permettre le versement de la "dotation de solidarité".

AIDE AUX TERRITOIRES – 100 PROJETS POUR L'EMPLOI

Pour faire suite au sujet abordé lors de la précédente réunion, Gérard BODET donne connaissance des devis qui pourraient être retenus dans le cadre du dépôt du dossier de demande de subvention au Conseil Départemental, pour des **travaux de rénovation à la salle communale** : remplacement des fenêtres, réfection des murs de l'entrée et des dégagements cuisine et toilettes, remplacement des plaques polycarbonate du SAS et installation d'un chauffage inversé. Le total de ces travaux est estimé à 37.384 €.

Le CM délibère pour demander une subvention départementale dans le cadre de ce dispositif.

ETUDE CHAUFFERIE GRANULES BOIS

Le Maire informe le CM de la visite du Cabinet KALICE D'AIX LES BAINS en date du 9 juillet 2015. Cette réunion de travail à laquelle certains conseillers ont pu participer a permis de constater que la configuration du village se prête à cette éventuelle installation et que certaines propriétés privées, disposant d'un chauffage central, pourraient profiter de ce chauffage au cas où cette installation verrait le jour. Des précisions complémentaires seront apportées lors de la prochaine réunion prévue le 29/09/2015 à 10 H.

ECOLE

Lors du dernier conseil d'école, au cours duquel la suppression du troisième poste d'instituteur a été confirmée, Mme BOURGEON, institutrice chargée des classes de CM et CE à la prochaine rentrée, avait demandé à ce que le TBI (tableau blanc interactif actuellement installé dans la classe CM située au fond du couloir primaire) puisse être déplacé dans la nouvelle classe, sous le préau, local qu'elle a occupé durant cette année scolaire. Suite au passage de l'informaticien, il s'avère que le déplacement de ce matériel, âgé de 6 ans, est risqué, car assez fragile. Son installation sur du placo nécessite des précautions ; l'éloignement de la prise INTERNET nuira à son bon fonctionnement. Ces explications ont été données à Mme BOURGEON qui aurait préféré rester dans la nouvelle classe. Le CM comprend ses doléances mais préfère suivre le conseil de l'informaticien. Il est décidé de ne pas déplacer le TBI et de voir comment s'organisent les classes lors de la prochaine année scolaire. Une nouvelle imprimante couleur sera commandée et l'ampoule du TBI sera changée. Un courrier sera adressé à Mme BOURGEON.

Le Maire fait remarquer qu'hormis les locaux de la maternelle, 3 classes sont disponibles pour 23 élèves (CM/CE) et qu'il est nécessaire de repenser l'occupation des salles. Le Maire charge la commission des bâtiments et la commission scolaire de se réunir afin d'étudier, en collaboration avec l'équipe enseignante, quelles seraient les possibilités d'une utilisation rationnelle de ces locaux communaux dont certains pourraient être libérés momentanément, en dehors du temps scolaire, du fait de la diminution des effectifs.

En raison de la nouvelle répartition des enfants lors de la prochaine rentrée, les enseignants demandent s'il serait possible de modifier les horaires de l'adjoint d'animation. Une étude sera menée car il est nécessaire de concilier école et horaires de la bibliothèque municipale.

TRANSPORT SCOLAIRE

Michelle BONNOT informe le CM de la réunion du 02/07/2015 relative à la mise en place des circuits 2015/2016. Aucune modification majeure dans leur établissement n'est à signaler. Les propositions ont été remises aux familles qui avaient jusqu'au 20 juillet pour faire part de leurs remarques. Les horaires définitifs seront transmis fin août, par mail, aux parents.

REGLEMENT CIMETIERE - COLUMBARIUM

Suite à une demande, le CM donne son accord de principe pour la rétrocession à titre onéreux des cases de columbarium lorsque celles-ci sont laissées libres par les familles pour diverses raisons (déménagement, etc...). Toutefois, des précisions complémentaires sont à demander afin d'être en adéquation avec la législation funéraire.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS ET DELEGUES

Commission environnement et cadre de vie : Christelle CLEMENT informe le CM du passage du jury départemental le 16 juillet 2015. La suppression des arbustes, ifs et sapins contre le monument aux morts et sur le parking de la mairie a plutôt été bien accueillie par les membres du jury qui ont apprécié la modification décidée par la commission. Des remerciements sont adressés à tous les bénévoles s'investissant pour l'entretien des massifs.

Commission voirie : Jean-Paul BRIVET informe le CM de la réalisation des travaux d'entretien par l'entreprise THIVENT. Ceux-ci se sont déroulés dans de bonnes conditions et plus rapidement que les autres années. Seule ombre au tableau : le balayage de la chaussée réalisé 6 jours avant l'étalement du goudron !

Syndicat d'Electrification : Gérard BODET et Dominique PLURIEL, délégués, ont participé à l'Assemblée Générale le 03/07/2015. Des informations relatives au déploiement des réseaux gaz et bornes pour véhicules électriques ont été données.

Bureau Communautaire à Paray le 08 juillet 2015 : nouvelle réunion concernant la mutualisation au cours de laquelle 3 commissions ont été créées.

Réunion du Centre de Gestion de la Fonction Publique à CHAROLLES : Michelle BONNOT informe le CM des nouvelles modalités de notation des agents communaux à compter de 2015. Les agents devront désormais participer à un entretien annuel avec leur supérieur hiérarchique direct. Une fiche-type servira de fil conducteur au déroulé de l'entretien qui permettra d'évaluer l'agent et de prendre en compte ses demandes éventuelles.

INFORMATIONS DIVERSES

Le CM est informé :

- de la subvention de 20 % attribuée par l'Etat pour les travaux d'extension du garage communal. Les travaux évalués à 48.000 € HT bénéficient également d'une subvention départementale de 39 %. Ce projet sera globalement aidé à 59 %. Les travaux seront lancés dès septembre,
- de la modification du PLU (plan local d'urbanisme) de PARAY LE MONIAL pour la création d'une zone spécifique de camping pour les rassemblements religieux des gens du voyage sur le secteur de "Vernays" et pour l'extension du Centre de Loisirs porté par la Communauté de Communes sur le secteur de "Ferreuil",
- de l'entretien que M. le Maire a eu avec M. et Mme Lucien JULLIEN, habitant au bourg, concernant la vitesse avec laquelle certains véhicules passent les ralentisseurs et provoquant des bruits assourdissants très tôt le matin réveillant les riverains en sursaut. Le Maire informe le CM avoir répondu qu'il était actuellement impossible de modifier ce dispositif, très récent, la vitesse ayant déjà été l'élément déclencheur de ces installations dont l'efficacité a été avérée. Malheureusement certains s'affranchissent des règles et dépassent largement la limite de vitesse, provoquant inévitablement des nuisances sonores. Faut-il mettre un gendarme à temps plein à l'entrée du village ? Il est important de rappeler aux adultes de respecter le code de la route et de toujours rester vigilant auprès des enfants, le risque zéro n'existe pas.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL en septembre

Le Maire lève la séance à 23 h00

Fait à Poisson, le 23/07/2015

Le Maire,
J. GUYOT de CAILA